

Parcours de formation dédiés

Personnels enseignants et d'éducation
contractuels années n et n+1

École
académique
de la formation
continue




**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Accéder à la page EAFC qui me concerne :

www.ac-creteil.fr/enseignants-contractuels-123107

Rentrée 2026-2027



L'ÉCOLE ACADÉMIQUE DE LA FORMATION CONTINUE

L'EAFC est une école qui est au service du développement professionnel de tous les personnels de notre académie.

C'est une école pour tous ceux qui font l'école dans l'objectif d'améliorer le service éducatif pour les élèves. C'est donc votre école, cette année et tout au long de votre carrière.

Lors de la création de l'EAFC, un projet a été rédigé, avec une ligne stratégique claire, au service de celle de l'académie.

L'axe premier est : Accueillir, accompagner et former les entrants dans l'académie.

En tant que contractuel, vous êtes donc un public prioritaire et nous travaillons collectivement pour vous accompagner au mieux. Ainsi, vous bénéficiez d'un parcours de formation qui s'échelonne sur deux années.

Une équipe est missionnée particulièrement pour organiser la formation des entrants dans le métier.

Pour tout complément d'information : ce.eafc@ac-creteil.fr

Pour en savoir plus sur l'EAFC :

<https://www.ac-creteil.fr/eaft-creteil-122850>



Vidéo tutoriel pour se connecter à Sofia-FMO :



Pour y accéder :

<https://vu.fr/jvCfW>



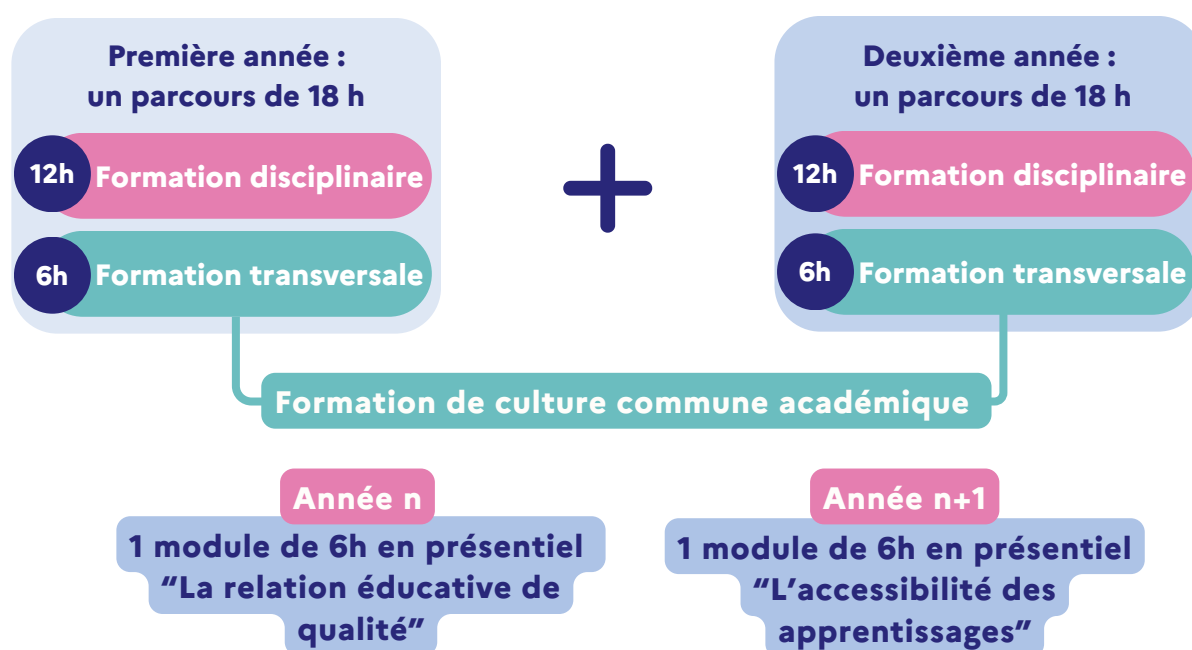
DES PARCOURS DE FORMATION DÉDIÉS

En tant qu'enseignant ou CPE contractuel entrant dans le métier, vous bénéficiez d'un parcours de formation de 18h.

Lors de leur 1^{ère} année d'exercice (n), après un accueil institutionnel, les personnels contractuels bénéficient d'un parcours de formation composé de 12h dans le champ disciplinaire et de 6h dans les champs transversaux.

Les personnels contractuels, durant leur 2^{ème} année d'exercice (n+1), bénéficient d'un parcours de formation composé de 12h dans le champ disciplinaire et de 6h dans les champs transversaux.

Présentation du parcours de formation sur les deux années



La relation éducative de qualité

Construire une posture éducative de qualité pour permettre aux élèves de s'engager dans l'acquisition des connaissances et des compétences et devenir autonomes.

L'accessibilité des apprentissages

Permettre à chaque élève d'accéder aux apprentissages constitue une priorité pour l'ensemble des personnels d'enseignement et d'éducation. Cet objectif est au cœur de la seconde année d'entrée dans les métiers afin de répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves.

La formation disciplinaire

Les modules disciplinaires à destination des personnels enseignants et d'éducation entrant dans le métier sont construits par les corps d'inspection selon les besoins identifiés sur le terrain.

DES PARCOURS DE FORMATION DÉDIÉS



pour ces formations, des convocations sont envoyées en amont, pensez à consulter régulièrement votre boîte académique.

L'académie met à disposition de tout personnel de l'éducation nationale, un identifiant et un mot de passe unique permettant d'accéder aux applications (Formation - EAFC, I-Prof, etc.) et à la messagerie professionnelle.

Chaque enseignant nommé dans l'académie dispose d'une adresse mail académique généralement sous la forme : **prénom.nom@ac-creteil.fr**
(un chiffre peut être ajouté en fin de nom en cas d'homonymie).

1 Obtenir ses identifiants de messagerie

Afin d'assurer votre identification et authentification un couple identifiant/mot de passe vous a automatiquement été attribué.

Identifiant :

en général, initiale de votre prénom suivie de votre nom « **pnom** ».

Exemple : mdupont pour Marie DUPONT

Mot de passe :

par défaut, il s'agit du **NUMEN** (reçu par courriel sur l'adresse mail communiquée lors de votre recrutement, à saisir en majuscule). Ce mot de passe est provisoire, vous êtes invité à le changer suite à votre première connexion.

2 Accédez à votre boîte de réception avec vos identifiants

Munissez vous de vos identifiants, puis rendez-vous sur la page :

<http://webmel.ac-creteil.fr>



Solutions en cas de non-réception des identifiants

Vous n'avez pas reçu vos identifiants ? Contactez votre supérieur hiérarchique ou la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) dont vous dépendez.

POUR ALLER PLUS LOIN

Vous pouvez compléter ce parcours par différentes modalités de formation.

1. Les formations à inscriptions individuelles proposées par l'EAFC

Vous avez la possibilité de choisir dans le PRAF des formations pour compléter votre parcours : <https://www.ac-creteil.fr/edito/eafc>

2. Les formations à inscriptions individuelles proposées par le réseau Canopé, partenaire de l'EAFC



Pour y accéder :

<https://www.reseau-canope.fr/formation.html>



3. Magistère



Pour y accéder :

<https://magistere.apps.education.fr/>



Des parcours en autoformation sur Magistère dans les champs transversaux

Agir en agent de l'Etat

Vivre la laïcité

L'attention, ça s'apprend !

La gestion de conflit en classe

Les enjeux de l'EVARS dans le 2nd degré

Enseigner avec les sciences cognitives : Ce qu'est apprendre

Répondre aux besoins des élèves présentant des troubles des apprentissages

Les essentiels pour une coéducation fructueuse avec les familles

4. Les sites disciplinaires académiques

Chaque discipline possède son site académique, n'hésitez pas à le consulter.

<https://www.ac-creteil.fr/enseignements-disciplinaires-121454>



 facebook.fr/academie.creteil

 @accreteil

 linkedin.com/company/academie-de-creteil/

 @academiecriteil

 **LinkedIn EAFC Créteil :** <https://www.linkedin.com/company/eafc-cr%C3%A9teil/>

**Accéder à notre offre
de formation**



<https://www.ac-creteil.fr/edito/eafc>